

MIGRATIONS, CITOYENNETES ET RELATIONS INTERNATIONALES

Journée d'études exceptionnelle du groupe de recherche *Migrations et mobilités* du CERI en l'honneur de Catherine Wihtol de Wenden

8 décembre 2017, 9h00-18h00, 56 rue Jacob, 75006 Paris, Salle de conférences

9h15-9h45 : Introduction

Catherine Wihtol de Wenden, directrice de recherche émérite, Sciences Po-CERI/CNRS, avec **Hélène Thiollet**, chargée de recherche, Sciences Po-CERI/CNRS

9h45-13h15 : Première session : Migrations et relations internationales

Présidence : **Anne de Tinguy**, INALCO et Sciences Po-CERI

Compter les morts aux frontières, contrôler les migrations : **Antoine Pécoud**, professeur de sociologie, Université Paris 13, chercheur associé au CERI

Les chiffres relatifs aux 'morts aux frontières' font depuis quelques années l'actualité européenne. Cette communication explore la genèse de ces données, en montrant que les premiers acteurs à avoir entamé un décompte de ces décès sont issus de la société civile, et motivés par la volonté de critiquer les politiques migratoires européennes. Cette activité statistique a, depuis 2013, été reprise par l'Organisation internationale pour les migrations (projet Missing Migrants) : si l'OIM imite les associations, elle modifie aussi la nature de cette démarche et la dépolitise en dissociant comptage et critique des politiques migratoires. Dans un contexte où, de plus, les ONG sont de plus en plus présentes en mer, dans la prévention des décès de migrants, l'enjeu est donc de comprendre comment ONG, OI et Etats interagissent dans des politiques qui mêlent contrôle et protection des migrants.

Migrations mixtes, HCR, OIM : la politique multilatérale des catégories de gestion de migrants : **Hélène Thiollet**, chargée de recherche, Sciences Po-CERI/CNRS

The multilateral arena witnessed to emergence of "migration" as a multilateral policy domain, including inter agency competition and cooperation on issues and funding. Within the UN, the UNHCR and the ILO embody the historical actors of the field, while at the margin of the UN constellation; the IOM and the World Bank progressively nibbled the duo-poly constituted by the latter on the normative, symbolic and operational management of population movement. The theoretically clear-cut distinction between forced and voluntary, humanitarian and economic mobility historically served as a boundary between policy realm and operational sanctuaries. However, the strategies of agencies and their antagonism entailed notional strives: this chapter focuses on the genealogy and usage of the notion of "mixed migration" which emerged in 2006 in the policy document. It was coined as a framework of action, devoted of substantial legal backup, used both by the IOM and the UNHCR in different sites of intervention. This presentation offers a genealogy of the notion and focus on its use and politicisation in the context of the Horn of Africa, using some insights gathered during empirical fieldworks in Kenya, Yemen and Sudan and participant observation to the 2006 and 2013

High Level Dialogues on Migration and Development in NYC. It shed some light on both the institutional dynamics within multilateral organisation and the impact of the context in which they operate, confronting the discourses and operations led by the IOM in the Horn of Africa, in West Africa and in the Mediterranean to highlight the politicisation of the notion.

En quête de statut. Soudanais en exil d'Egypte à Israël : **Pauline Brücker**, doctorante, Sciences Po-CERI

Cette contribution présente un travail de doctorat en cours d'achèvement et commencé en 2013. Celui-ci s'interroge sur la place des statuts dans la gouvernance des migrations, et s'intéresse précisément à celui de « réfugié ». Comment en fonction des origines (nationales, religieuses ou encore ethniques) particulières des requérants, celui-ci est-il attribué ? Comment ces considérations évoluent-elles d'un pays à l'autre et/ou dans le temps ? Cette réflexion fondée entre autres sur une étude « au guichet » est menée à partir du cas des demandeurs d'asile soudanais en Egypte et en Israël. Plus largement, la question du statut nous apparaît centrale au-delà des questions proprement juridiques et administratives, parce qu'elle définit l'appartenance politique d'un individu au sein d'une communauté politique donnée. Il est donc question de la place donnée à cet individu par différents groupes d'intérêts (Etats, administrations, groupes politiques etc.), mais également de la place que cherche à se donner cet individu, entouré, parfois, d'une myriade d'acteurs de soutien, qui cherche eux aussi à faire valoir, à travers cette cause, une autre représentation de leur société. La question de l'obtention d'un statut est ainsi abordée dans un deuxième temps non pas dans sa dimension géopolitique et juridico-administrative, mais comme enjeu de luttes et d'affrontements entre divers groupes cherchant tous à dessiner les contours, parfois antagonistes, d'une communauté politique.

Ce que les gouvernements disent des migrations environnementales : une première analyse des négociations du Pacte Mondial sur les Migrations : **François Gemenne**, FNRS, Université de Liège / Sciences Po, programme Politique de la Terre

Le Pacte Mondial sur les Migrations, dont les négociations ont été lancées dans la foulée du sommet de l'ONU sur la 'crise des réfugiés' en septembre 2016, est l'un des rares espaces de négociations multilatérales sur les migrations. La question des migrations environnementales a été abordée lors d'une session thématique dédiée en mai 2017, qui a fourni l'occasion, rare, d'analyser les positions officielles des différents gouvernements sur la question, qui a longtemps été abordée marginalement. Notre analyse montre que la propension des Etats à s'exprimer sur le sujet est inversement proportionnelle à leur vulnérabilité environnementale, ce qui soulève plusieurs questions quant à la construction politique du concept et à la performativité de sa vocation catégorielle.

Migrations anciennes et anxiété renouvelée, le poids du passé dans la formulation des discours indiens et bangladais sur les migrations climatiques : **Alice Baillat**, chercheuse, IRIS, docteure associée au CERI

Sous la menace du réchauffement planétaire, des millions de Bangladais pourraient être amenés, dans un avenir proche, à fuir la misère et les calamités naturelles et à chercher refuge à l'intérieur ou à l'extérieur de leur pays. Le pays étant quasiment enclavé dans l'Inde, et partageant avec lui une longue histoire commune, l'Inde est souvent désignée comme le premier receveur potentiel de migrants climatiques bangladais. Ces déclarations visent, en fonction des auteurs, différents objectifs – convaincre de l'urgence climatique, attirer l'attention sur un phénomène migratoire non couvert par un cadre juridique, renouveler un argumentaire nationaliste, etc. – et engendrent de nouvelles anxiétés de chaque côté de la frontière indo-bangladaise. Si le Bangladesh nie l'existence de telles migrations transfrontalières, les nationalistes indiens en ont fait, au contraire, un argument phare de leur rhétorique nationaliste et xénophobe. La politisation et la sécurisation de la question migratoire entre l'Inde et le Bangladesh, remise à l'ordre du jour avec le changement climatique, est le résultat d'une histoire partagée par ces deux pays dont le destin était commun jusqu'en 1947. Cette communication propose d'analyser les conflits de représentation autour des migrations climatiques, de part et d'autre de la frontière indo-bangladaise, en les réinscrivant dans l'histoire migratoire régionale longue et complexe.

Européanisation, transmission des normes et politisation de la question migratoire en Pologne : **Kaja Skowronska**, post-doctorante, projet CITER, Centre de Recherches en Histoire Internationale et Atlantique, Université de Nantes

Les politiques migratoires de la Pologne ont été fortement influencées par le cadre européen depuis leurs premières formulations au début des années 1990. En absence de flux d'immigration importants et dans une perspective d'entrée dans l'Union Européenne, les autorités polonaises ont avant tout cherché à mettre le cadre légal en accord avec les politiques européennes en ce domaine. Si, avec le temps, des objectifs et des directions propres au contexte polonais ont émergé, l'influence de l'UE restait signifiante. Cela était d'autant plus le cas que la question de l'immigration n'était que très peu politisée en Pologne jusqu'à une date récente. Par conséquent, la transmission des normes et des pratiques s'opérait avant tout au niveau des contacts entre agents institutionnels, à travers des programmes d'échange, l'usage des mécanismes de financement européens, ou encore par l'intermédiaire d'organisations non-gouvernementales. Ces modalités de transmission étaient particulièrement présentes et visibles dans le travail quotidien d'application des politiques migratoires par les agents des administrations publiques. L'enquête que nous avons réalisée en 2014 dans une agence administrative responsable de la gestion de l'immigration a montré que les normes guidant le travail des *street-level bureaucrats* étaient non seulement produites par une variété d'acteurs mais aussi souvent contradictoires. Les agents administratifs étaient ainsi obligés de chercher un équilibre fragile entre une logique de contrôle des frontières et une logique d'inclusion des migrants. Cependant, depuis 2015 on a vu une brusque politisation du sujet de l'immigration en Pologne. Dans le contexte des débats sur le programme européen de relocalisation des réfugiés du Moyen-Orient et de l'arrivée au pouvoir du parti conservateur Droit et Justice (PiS), la question migratoire est devenue l'objet de controverses et on note chez les Polonais une montée d'attitudes hostiles envers l'immigration. Le lien entre politique migratoire et rapport à l'UE est également désormais posé dans des termes plus conflictuels. Cette évolution invite à s'interroger sur le lieu de production des normes qui guident à la fois la formulation et l'application des politiques migratoires. Une telle politisation soudaine est-elle à même de modifier le cadre normatif préexistant ? Quel rôle dans la production de ce cadre jouent respectivement les discours politiques et les contacts des acteurs au sein du champ organisationnel ? Afin de répondre à ces questions, nous nous baserons d'abord sur notre enquête de 2014 pour restituer le contexte avant la brusque évolution du débat public. Nous nous focaliserons ensuite sur les discours politiques qui ont émergé depuis et nous analyserons la manière dont ceux-ci modifient le rapport au cadre européen des politiques.

La réinstallation des réfugiés en Turquie : logiques humanitaires, sécuritaires et orientalistes : **Shoshana Fine**, docteure associée, Sciences Po-CERI

Nous examinerons la fusion des pratiques humanitaires et sécuritaires par rapport à la production des réfugiés « méritants » à travers le cas de la réinstallation des réfugiés de la Turquie vers les Etats-Unis. Les pratiques sécuritaires qui caractérisent le processus de tri de la réinstallation sont basées sur la présomption de culpabilité jusqu'à l'établissement de la preuve du contraire. Cette méfiance est mise en œuvre par les analyses de risques qui collectent, contrôlent et évaluent des données virtuelles en produisant une « population menaçante ». Dans ce processus, les réfugiés dits risqués sont construits à travers un regard orientaliste basé sur un amalgame qui associe réfugié musulman avec menace terroriste. Nous mettrons en avant comment les processus de réinstallation produisent des populations n'ayant pas le droit d'avoir des droits, nous voyons certaines des conséquences de cette désélection dans la production de la migration « illégale » vers l'Europe.

13h15-14h30 : Pause déjeuner

14h30-17h30 : Deuxième session : **Etat, immigration et citoyenneté en France**

Présidence : **François Héran**, Collège de France / Institut de Convergence des Migrations

Du bon usage de l'amnésie : à propos de l'histoire franco-algérienne : **Eric Savarese**, professeur de science politique, Université de Montpellier

Depuis quelques années, l'histoire de l'Algérie coloniale et de la guerre d'Algérie ont largement fait irruption dans le débat public, ce dont attestent, parmi d'autres séquences, les

débats sur la repentance pendant l'élection présidentielle de 2007 où l'adoption de la loi du 23 février 2005. Pourtant, l'amnésie et le tabou continuent à être régulièrement évoqués s'agissant de l'histoire franco - algérienne. On voudrait ici souligner dans quelle mesure dynamique de l'oubli a pu constituer une grille de lecture du rapport colonial, puis comment cette thèse est progressivement passée du monde savant au monde militant.

Des banlieues de la république à la défense de la nation : quelle diversité au sein des armées ? : **Elyamine Settoul**, maître de conférence en science politique, CNAM

Notre présentation visera à dresser un exposé global sur la présence des descendants de l'immigration au sein des armées françaises. Fondée sur une recherche ethnographique (plusieurs stages de terrain) et longitudinale (suivi sur plusieurs années), elle restitue une typologie de ces engagés, leurs modes d'intégration ainsi que les difficultés auxquelles ils sont susceptibles d'être confrontés à l'intérieur de l'institution. Dans un second temps, la conférence s'attachera à connecter ce sujet aux phénomènes de radicalisation.

Les dynamiques élitaires des minorités ethno-raciales en France : la participation au programme de diplomatie publique International Leadership Visitor Program (IVLP) : **Foued Nasri**, post-doctorant, Université de Genève

Depuis 2005-2006, les institutions diplomatiques étasuniennes manifestent un intérêt pour l'enjeu de l'égalité des chances en France. Cette attention se décline en une série d'initiatives en direction des publics minoritaires (*minority outreach*), plus ou médiatisées. Parmi celles-ci, nous porterons notre attention sur la sélection d'acteurs minoritaires dans le programme phare de la diplomatie américaine depuis 1948: *International Visitor Leadership Program*. Le prestige associé au programme, confirmé par la liste des *alumni* où figurent, par exemple, d'anciens présidents de la République, a soulevé un questionnement en termes de renouvellement des élites. La focale portée sur l'engagement de la diplomatie étasunienne permet d'adopter un regard de côté sur les enjeux relatifs à l'émergence de groupes minoritaires dans le débat public au tournant des années 2000.

Musulmans dans les institutions : éléments pour une pragmatique de la citoyenneté, **Christophe Bertossi**, directeur du Centre Migrations et Citoyennetés de l'Ifri

On a tôt fait de rabattre la question du pluralisme religieux dans les institutions publiques sur une opposition entre deux logiques, l'une « d'assimilation », l'autre « d'accommodement ». Les chercheurs qui se sont consacrés à l'étude de ces questions ont le plus souvent organisé leur analyse le long d'une ligne de partage qui situerait les différentes traditions politiques de pays d'immigration occidentaux, comme la France, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, le Canada ou encore les Etats-Unis, dans une tension entre un modèle universaliste et un modèle multiculturel. Or, si ces catégories et ces modèles ont un sens et une épaisseur sociologique, c'est en raison d'un travail normatif qui les nourrit et les actualise, en lien avec des agencements institutionnels et des formes de raisonnements opérés par des acteurs dans des contextes. Pour en rendre compte, il est donc nécessaire de resituer le travail d'élaboration et d'explicitation des principes et des valeurs attachés à de tels modèles dans la texture ouverte des interactions et des univers pratiques des acteurs. C'est à contribuer à cette sociologie des fondements pratiques des raisonnements publics que cette contribution est consacrée. Il s'agit de dessiner une pragmatique de la citoyenneté en faisant apparaître la façon dont les schèmes d'un modèle national appliqués à la participation de personnes musulmanes dans une institution publique, telle que les armées ou l'hôpital, peuvent ou non constituer, en contextes et sous certaines conditions, des appuis pragmatiques pour les acteurs.

Entre assignation et sentiment d'appartenance : l'ethnicité de jeunes descendants de migrants nord-africains, sahéliens et turcs. Différenciations liées à l'ascension sociale et émergence de l'individu : **Leyla Arslan**, docteure en science politique

Qui présenterait aujourd'hui un Breton bretonnant comme non Français ? Personne et pourtant ils ont développé une identité particulière, s'exprimant notamment dans la musique, la langue, les festivals. Aujourd'hui, les descendants de migrants français marchent dans leurs pas, exhibant leur carte d'identité française tout en n'hésitant pas à se référer à une ethnicité, souvent perçue négativement dans un contexte où depuis plusieurs décennies, la France débat de l'intégration des populations immigrées et de leur adhésion à l'« identité

nationale ». Comment, en contact avec de nombreux acteurs (famille, école, quartier, médias...), les jeunes Français descendants des immigrations musulmanes construisent-ils leur ethnicité dans un contexte de transformation des communautés d'origine, laissant plus de place aux choix identitaires individuels ? Comment se caractérise leur ethnicité : est-elle assignée ou choisie et dans ce cas est-elle utilisée de façon instrumentaliste pour accélérer la mobilité sociale alors qu'est mise en avant, notamment dans les années 2000 la notion de diversité ? Est-elle une ressource individuelle, une ressource mobilisable dans un combat social et politique ? Ou bien n'est-elle qu'une simple attache sentimentale et affective ? Finalement, s'agit-il de garder l'ethnicité dans un cercle intime et familial, mais toutefois recomposé par l'existence en France ou de la projeter dans un combat public pour la faire apparaître politiquement et revendiquer des droits particuliers ? Quel rôle a alors la mobilité sociale, réelle ou espérée sur l'ethnicité ? Ne peut-on pas opposer une ethnicité du pauvre, subie et coûteuse socialement à une autre du « riche » prenant la forme de l'ethnicité symbolique définie par Herbert Gans pour les *White Ethnics* américains, notamment Irlando-Américains ? Finalement être descendants de migrants d'origine maghrébine, turque et africaine est-il la même chose qu'être Breton bretonnant ?

« *Visa exigé* ». *Les Algériens face aux procédures de visa* : **Farida Souiah**, post-doctorante, LabexMed, LAMES, Université d'Aix-Marseille

Cette communication, interdisciplinaire, porte sur les politiques de visa et la manière dont les individus et les collectifs s'y confrontent à partir de l'étude du cas algérien. Elle adopte une perspective de sociologie critique en considérant que le « droit à la mobilité » est un discriminant sociétal – créateur de frontières sociales – au niveau international, mais également au sein des sociétés touchées par les politiques de visa restrictives. La réflexion concerne à la fois sur les mobilités touristiques et les migrations (migrations étudiantes, regroupement familial et migration de travail). Elle vise notamment à analyser la manière dont les individus et les collectifs expérimentent l'asymétrie du droit à la mobilité ainsi que les tactiques et les stratégies individuelles et collectives qu'ils mettent en œuvre pour y faire face.

17h30-18h45 : Troisième session : **Migrations et transnationalisme**

Présidence : Hélène Le Bail, Sciences Po-CERI/CNRS

Du transnationalisme à l'Etat transnational : bilan et perspectives de recherche sur le rapport migrants/Etat, **Thomas Lacroix**, chercheur au CNRS, Migrinter, Université de Poitiers

Cette communication porte sur les liens que peuvent maintenir les Etats avec les réseaux transnationaux constitués par les migrants. Un nombre croissant d'Etat de départ, parfois en lien avec les Etats d'accueil, cherche à exploiter les ressources politiques et économiques de leurs expatriés. Certains auteurs avancent que ces politiques ont pour corolaire une déterritorialisation de l'Etat Nation. Je cherche ici à revenir sur cette idée de fin des territoires et évaluer sur des bases à la fois empiriques et théoriques les conséquences de cette inscription transnationale de l'action publique.

Le retour, un ordre naturel ? : **Nassim Majidi**, codirectrice, Samuel Hall, docteure associée, Sciences Po-CERI

Le retour reste, dans la littérature et les études en migration, l'un des thèmes les moins étudiés. Le retour est un symbole fort : le retour d'un citoyen vers son pays d'origine est perçu comme un rétablissement de l'ordre politique et social des choses. Dans des pays en situation de post-conflit, ce symbole est accru : le retour signale dans ce contexte un retour politique vers une normalité, après une guerre et un conflit. Les exemples sont nombreux. Ce qui se passe après le retour est cependant peu analysé, et les éléments de pérennité peu discutés (Black and Gent 2006). Les statistiques pertinentes au niveau global font défaut, par manque de définitions communes et de données fiables. Cette communication présente les résultats d'un travail de recherche de six mois avec l'OIM pour établir des standards sur les données et les principes en matière de retours et de réintégration, pour intégrer la perspective des individus et des communautés de retour. Leurs expériences ne parlent pas d'un ordre naturel, au contraire.

Les transferts politiques et le transnationalisme : deux siècles de liens entre « ici » et « là-bas »,
Lea Müller-Funk, post-doctorante, Département de Sociologie, Université d'Amsterdam, et
Félix Krawatzek, post-doctorant, Department of Politics and Nuffield College, University of Oxford

Cette communication se présente comme une réflexion conceptuelle sur la notion des transferts politiques dans la littérature sur le transnationalisme. Selon nous, le concept ouvre une nouvelle perspective théorique qui permet une évaluation comparative dans le temps et dans l'espace et dispose d'un pouvoir explicatif supplémentaire en regard des approches fondées sur la littérature des mouvements sociaux. Nous considérons les transferts politiques comme un concept spécifique, qui influence la mobilisation politique, l'organisation et les récits d'appartenance, reliant ainsi les lieux de destination et d'origine. Ce papier décrit d'abord le lien entre les différents types de transferts, délimitant ainsi les frontières entre les transferts politiques, sociaux, économiques et culturels. Dans un deuxième temps, trois dimensions clés des transferts politiques sont développées : les pratiques politiques, les narrations d'appartenance, et le rôle de l'État. En théorisant l'impact des conditions structurelles, les caractéristiques des migrants qui s'engagent dans des transferts politiques, leurs canaux de transmission et l'impact potentiel des transferts sur les sociétés d'origine et d'accueil, la communication propose une typologie des transferts politiques pouvant servir de modèle heuristique à de nouvelles recherches.

Responsables scientifiques : Hélène Le Bail, Hélène Thiollet, Catherine Wihtol de Wenden